



Guy LINTZ*

Les sépultures rurales gallo-romaines à incinération en Limousin

GALLO-ROMAN RURAL CREMATION BURIALS
IN LIMOUSIN

Mots-clés : Coffre funéraire, Gallo-romain, Incinération, Sépulture, *Tumulus*.

Key-words : *Funerary chest, Gallo-Roman, Cremation, Burial, Barrow.*

Résumé : Un nombre important de sépultures gallo-romaines, pour l'essentiel composé de coffres funéraires en pierre, est connu en Limousin. Les nécropoles d'agglomération comportent généralement de nombreuses sépultures. Des tombes isolées et de petites nécropoles, comprenant rarement plus d'une quinzaine de tombes, parsèment les campagnes. Ces groupes de tombes occupaient la même cellule topographique que les habitats, et une distance moyenne de 200 à 300 m les séparait. L'étude des structures funéraires révèle une grande variété de monuments et la persistance des tertres funéraires.

Abstract : *A large number of Gallo-Roman burials, essentially consisting of stone funerary chests, are known in Limousin. The agglomeration cemeteries generally provide a lot of burials. The countryside is strewn with isolated tombs and small cemeteries, with less than about fifteen tombs. These groups of burials occupied the same topographical cell as settlements, generally separated by a distance of 200 to 300 m. The study of funerary structures shows a large variety of monuments and the persistence of barrows.*

* Conservateur du Patrimoine au Service Régional de l'Archéologie du Limousin ; La Pacaille, 87520 VEYRAC.

1. LES NÉCROPOLES

1.1. LOCALISATION

1.2. ORGANISATION DES SÉPULTURES

1.2.1. PLAN

1.2.2. AGENCEMENT DES SÉPULTURES

2. LES STRUCTURES FUNÉRAIRES

2.1. LE TUMULUS

2.2. LES MONUMENTS

2.3. LES COFFRES FUNÉRAIRES

2.4. AUTRES PROTECTIONS

2.5. LES FOSSES SIMPLES

3. LE MOBILIER FUNÉRAIRE

3.1. LE RÉSIDU DE LA CRÉMATION

3.2. LES OFFRANDES

4. CONCLUSION

BIBLIOGRAPHIE

Un nombre important de sépultures gallo-romaines est connu en Limousin. En 1944, le Dr JANICAUD dénombrait déjà 1 372 tombes en coffres funéraires en pierre pour le seul département de la Creuse, répartis dans de petites nécropoles privées et quelques nécropoles publiques. Malheureusement, il s'agit presque toujours de découvertes fortuites, occasionnées par des travaux ruraux, qui n'ont en général donné suite à aucune fouille.

1. LES NÉCROPOLES

Les nécropoles d'agglomération comportent généralement un nombre important de sépultures. Celle du vicus de Pontarion, fouillée récemment, en comptait au moins 300, datées de la seconde moitié du II^e s. et du III^e s. Proche d'un itinéraire ancien, elle occupait un replat, à 500 m au sud de l'agglomération (LINTZ 1988).

Des sépultures isolées et de petites nécropoles, comprenant rarement plus d'une quinzaine de tombes, parsèment les campagnes du Limousin. Ce sont généralement des tombes en coffres funéraires de granite, découvertes fortuitement au cours de labours. Les fosses simples ou les urnes cinéraires qui leur sont souvent associées passent alors inaperçues, ce qui a longtemps laissé croire que le coffre funéraire en pierre était le seul mode de sépulture utilisé en Limousin dans l'Antiquité.

1.1. LOCALISATION

Habitat et sépultures occupent la même unité topographique, limitée par un ou plusieurs ruisseaux, et une ligne de crête (Fig. 1). Ils possèdent par conséquent la même exposition géographique, soit une légère préférence pour le sud, sans exclure l'ouest ou même l'est

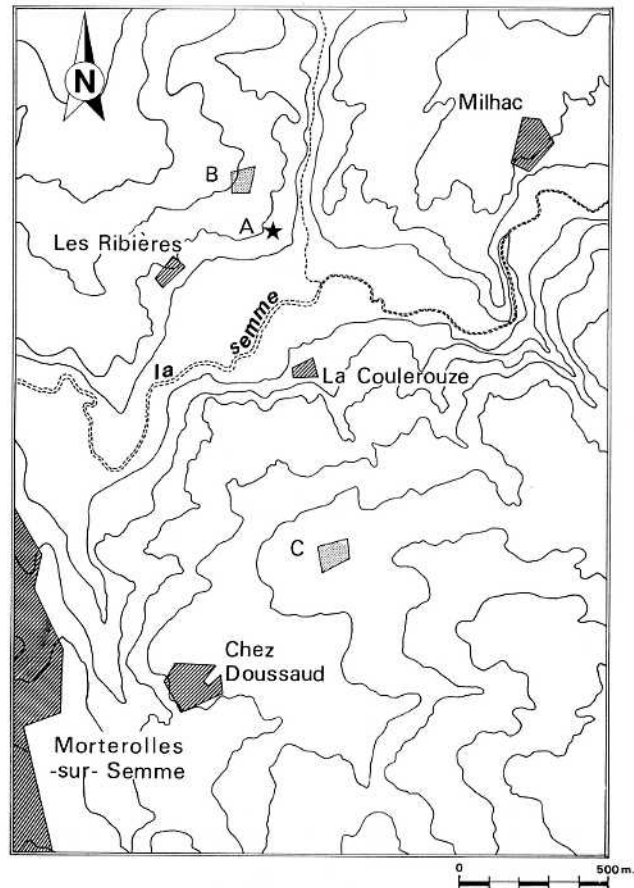


Fig. 1 : La vallée de la Semme et celle de son affluent, qui coule du nord au sud, délimitent trois cellules topographiques. Celle des Ribières comporte des sépultures (A) et un habitat localisé à 200 m au nord-est, légèrement en contre-haut (B). A 1 500 m au sud, un autre habitat (D) occupe la cellule de Chez-Doussaud (G. LINTZ).

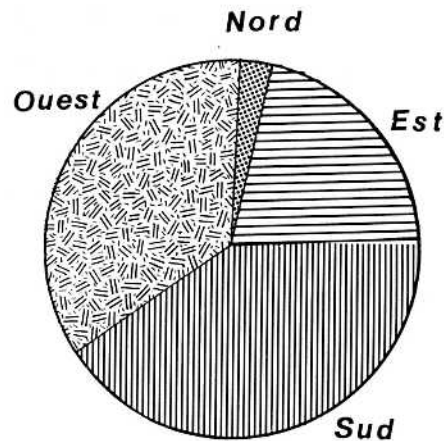


Fig. 2 : Orientation des sépultures sur les versants : comme la villa, les sépultures sont orientées de préférence vers le sud, parfois vers l'ouest ou l'est, exceptionnellement vers le nord (G. LINTZ).

(Fig. 2). Les publications qui associent nécropoles et structures d'habitat se montrent généralement imprécises. Les deux sont le plus souvent mentionnés dans le même champ ou dans le champ voisin, sans que la distance et l'orientation de l'une par rapport à l'autre ne soient précisées. Ces indications montrent toutefois que la distance demeure faible. Les rares indices recueillis dans la bibliographie et quelques observations directes sur le terrain ont permis d'étudier une cinquantaine d'exemples, pour lesquels les sépultures peuvent être associées à des structures d'habitat. Parfois, la distance se réduit à une cinquantaine de mètres, mais, dans la moitié des cas étudiés, quelques 200 à 300 m séparent les vivants des morts sans toutefois dépasser 400 m (Fig. 3). Dans les exemples étudiés, la nécropole se voyait depuis l'habitation. Par rapport à cette dernière, aucune direction du lieu de sépulture n'est privilégiée (Fig. 4).

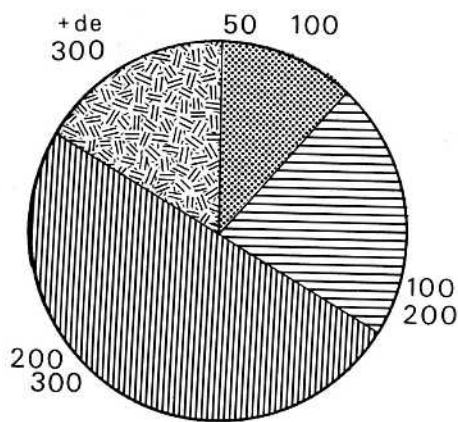


Fig. 3 : Distance entre l'habitat et les sépultures : elle est parfois inférieure à 100 m, mais, dans la plupart des cas, une distance comprise entre 200 et 300 m les sépare (G. LINTZ).

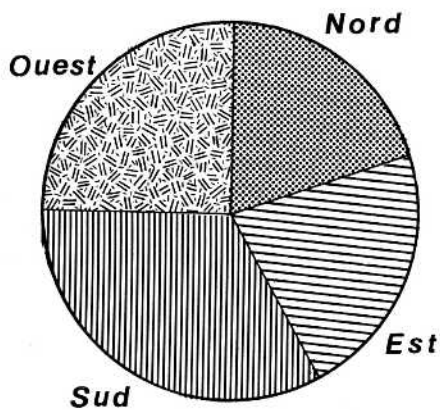


Fig. 4 : Position des sépultures par rapport au lieu d'implantation de la villa : aucune direction n'est privilégiée (G. LINTZ).

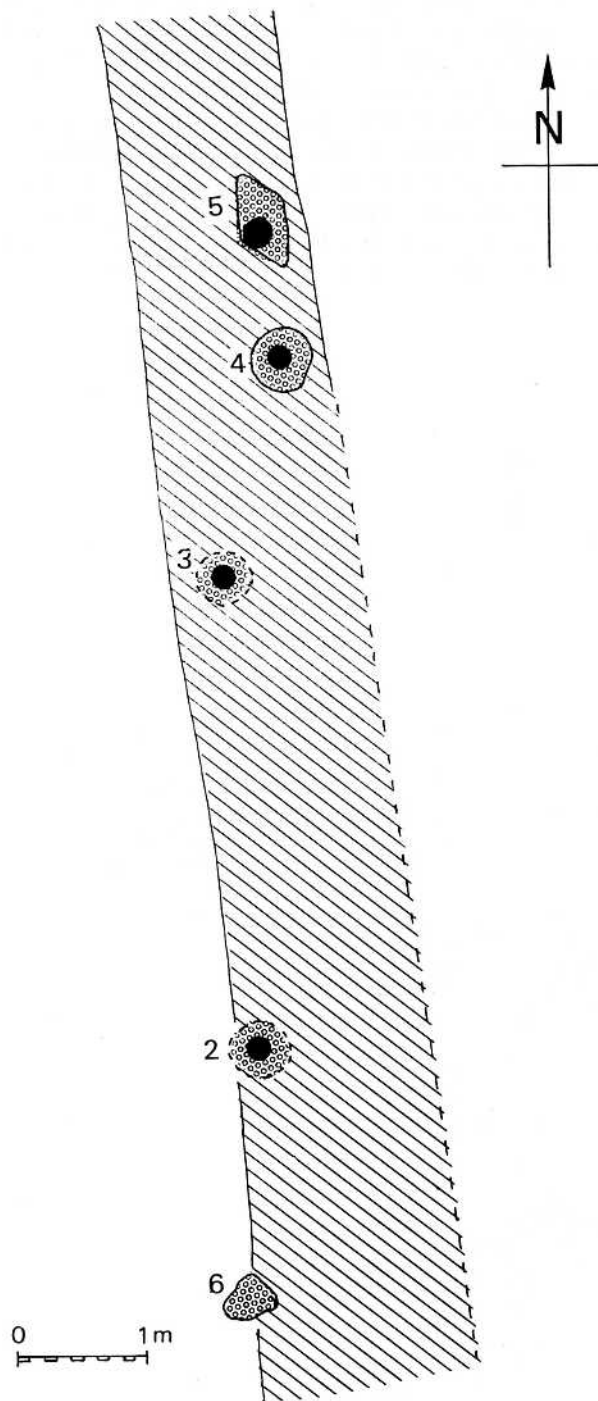


Fig. 5 : Les tombes du milieu du I^{er} s. découvertes à "Châtrusse", commune de Veyrac, se superposent à un fossé comblé de la fin du 2^e Age du Fer (Légende commune aux Fig. 5 à 8 : cercle noir = urne cinéraire ; petits points = coffre funéraire ; petits cercles = fosse) (G. LINTZ).

1.2. ORGANISATION DES SÉPULTURES

1.2.1. PLAN. La seule nécropole connue pour la période allant du milieu à la seconde moitié du I^{er} siècle comportait six sépultures disposées sur un fossé comblé vers la fin du second Age du Fer (Fig. 5). Les quelques plans de nécropoles rurales connus pour la seconde moitié du II^e s. et du III^e s. indiquent généralement une absence d'organisation des sépultures les unes par rapport aux autres. On remarque en principe quelques fosses groupées, alors que les autres, plus dispersées, se répartissent au hasard, comme à Eyrein (JOUDOUX 1971 : Fig. 6) ou à Veix (BOUDRIE 1968 : Fig. 7),

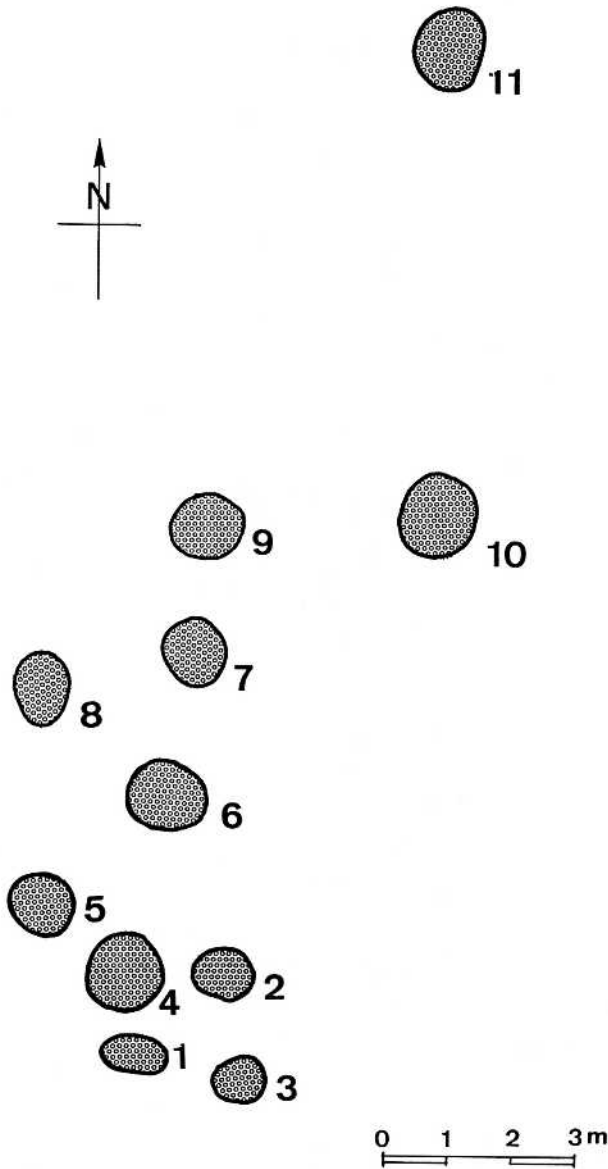


Fig. 6 : Plan sommaire de la nécropole d'Eyrein (II^e-III^e s.) (d'après R. JOUDOUX).

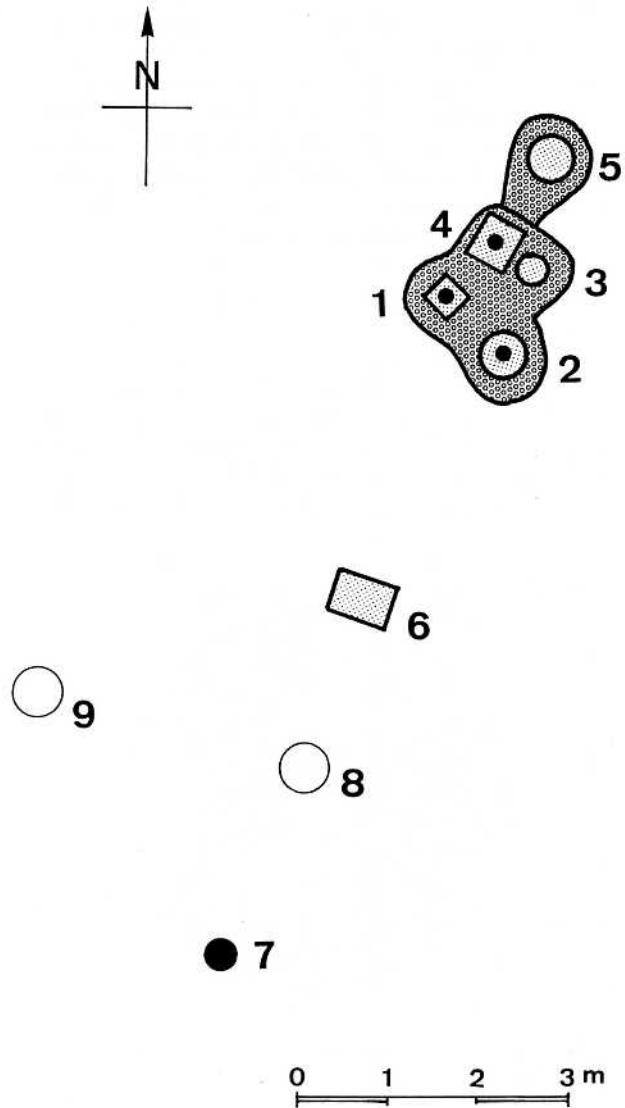


Fig. 7 : La nécropole du "Naud", à Veix, comprenait cinq tombes en coffres funéraires groupées et quatre tombes disséminées vers le sud (II^e-III^e s.) (d'après H. BOUDRIE).

en Corrèze. A Concèze, les tombes constituent deux groupes bien dissociés (LINTZ 1981 : Fig. 8). On observe généralement un étirement de l'emprise du cimetière qui, dans les exemples connus, privilégie l'orientation nord-sud. Toutefois une nécropole creusoise, connue il est vrai par un plan succinct, présente des alignements de sépultures (Fig. 9). En Corrèze, M. VAZEILLES mentionne également des sépultures espacées de 1,50 m à 2 m et disposées en lignes (VAZEILLES 1958 : 116-117).

1.2.2. AGENCEMENT DES SÉPULTURES. L'absence de superposition de sépultures permet de supposer que leur emplacement était matérialisé au sol. A défaut de

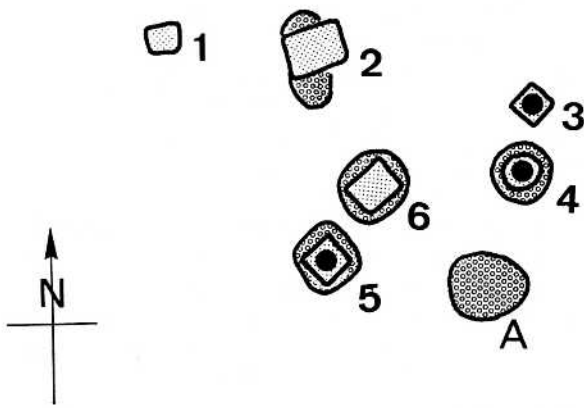


Fig. 8 : Les deux groupes de sépultures de la nécropole de Concèze (II^e-III^e s.) (G. LINTZ et G. ROUMIER).

stèles, le couvercle du coffre funéraire était susceptible d'indiquer la tombe. Les observations réalisées au cours de fouilles récentes montrent en effet que des couvercles de coffres funéraires restaient souvent visibles, comme à Bessines, où il sortait du sol d'au moins 0,40 m (LINTZ 1991 : 67). Certains d'entre eux, parfaitement taillés en forme de cône ou de pyramide, constituaient même un petit monument (cippe). Lorsque le coffre était totalement enfoui, la terre correspondant à son volume et à celui du résidu de la crémation pouvait former un petit monticule à la surface du sol, localisant ainsi la tombe. De petits tas de pierres, observés à plusieurs reprises, surmontaient le résidu de la crémation déversé dans la fosse et pouvaient à la fois assurer la protection de la tombe et indiquer son emplacement

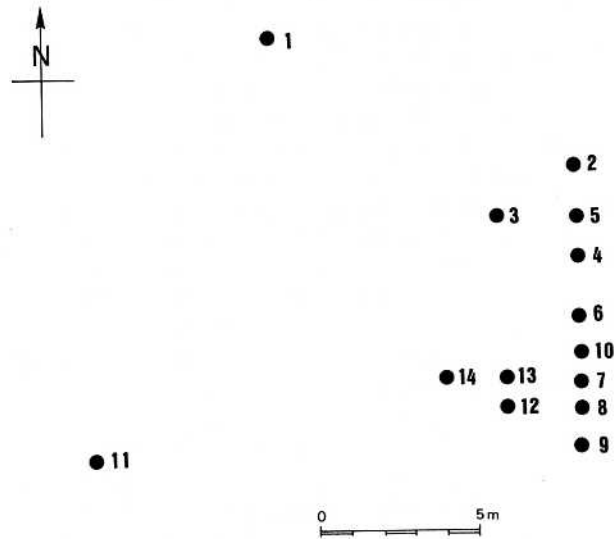


Fig. 9 : Alignement de sépultures dans la nécropole de Sourebost (Creuse) (d'après M. CHAUSSADE).

(BORDIER 1976). A Pontarion, de petites pyramides ou de petits cônes de granite, rappelant le sommet d'un couvercle de coffre, remplissait cette fonction au-dessus de fosses en pleine terre (LINTZ 1988 : 237).

Aucun vestige de clôture ou de muret limitant le cimetière n'a été observé à ce jour dans une nécropole rurale. A noter toutefois, à Saint-Martin-Château, en Creuse, un enclos funéraire délimité par un muret construit en petit appareil irrégulier, qui incluait deux sépultures en coffres funéraires et une troisième où les ossements calcinés étaient déversés dans une fosse simple. La découverte de sépultures à l'extérieur exclut l'hypothèse d'une limite de nécropole (BORDIER 1976).

En Limousin, l'incinération n'a presque jamais lieu à l'emplacement de la fosse (*bustum*) : deux cas seulement sont présumés dans une nécropole de *vicus*. En ce qui concerne les bûchers, le seul emplacement connu fut découvert à une distance des tombes légèrement supérieure à 100 m (LABROUSSE 1948).

2. LES STRUCTURES FUNÉRAIRES

2.1. LE *TUMULUS*

En l'absence de fouilles, les quelques découvertes fortuites et déjà anciennes de sépultures gallo-romaines dans un tertre de pierres ont soulevé le problème de la chronologie de certains *tumuli*. S'agissait-il d'un tertre protohistorique réutilisé à l'époque romaine ? La question s'est posée à propos d'un tertre de pierres partiellement détruit vers 1935 à Eyrein (SHADWELL 1936). Au centre du *tumulus*, de 11 m de diamètre et 1 m de

